

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21956 - 81ÈME ANNÉE

45 millions d'euros pour soutenir des projets sociaux et économiques en faveur des Chagossiens

Maurice : Vers un fond spécial de soutien pour les Chagossiens



Depuis des décennies, le peuple chagossien lutte pour la reconnaissance de ses droits, arrachés par la colonisation et l'exil forcé. À La Réunion, cette lutte trouve un écho solidaire et constant. Un nouveau fonds financier annoncé à Maurice ravive l'espoir, mais appelle aussi à la vigilance collective.

La lutte du peuple chagossien, déraciné de ses terres par la violence coloniale, est une longue marche pour la justice, la dignité et la réparation. À La Réunion,

cette histoire n'a jamais laissé indifférent. Associations, militants et citoyens réunionnais n'ont cessé d'affirmer leur solidarité avec les Chagossiens, rappelant que l'injustice faite à l'un concerne tous les peuples de l'océan Indien.

45 millions d'euros suite à un accord entre le gouvernement mauricien et le Royaume-Uni

C'est dans ce contexte qu'un nouveau dispositif financier destiné à la communauté chagossienne est en passe de voir le jour à Maurice. Un projet de loi encadrant la création d'un fonds spécial vient d'être rendu public. Il doit encore être examiné par le Parlement, mais il est déjà présenté comme « fin prêt » par les autorités.

Ce fonds spécial serait doté de 45 millions d'euros. Son objectif affiché est de soutenir des projets sociaux et économiques en faveur des Chagossiens, une communauté encore marquée par la précarité, les discriminations et les conséquences durables de l'exil imposé par le Royaume-Uni.

L'annonce de ce fonds fait suite à un accord signé le 22 mai 2025 entre le gouvernement mauricien et le Royaume-Uni. Dans le cadre de cet accord, Londres s'est engagé à financer un fonds de 40 millions de livres sterling, soit environ 45 millions d'euros.

La gouvernance du fonds prévoit la mise en place d'un conseil d'administration de 12 membres. Sept d'entre eux seraient issus de la communauté chagossienne, aux côtés d'un représentant du bureau

du Premier ministre, d'un représentant du ministère des Finances et de trois experts. Un sous-comité spécialisé serait chargé de sélectionner les projets, en s'appuyant sur des compétences en sciences sociales et en gestion.

L'essentiel : le droit au retour

Le texte prévoit également que les sommes non utilisées puissent être investies, et qu'un capital de sécurité soit conservé afin d'assurer la pérennité du fonds. Une logique financière qui interroge : la priorité doit rester la réponse immédiate aux besoins criants des Chagossiens.

Si ce fonds peut constituer une avancée, il ne saurait faire oublier l'essentiel : le droit au retour, la reconnaissance des responsabilités coloniales et la restitution des terres. À La Réunion comme ailleurs, la solidarité avec le peuple chagossien impose de rester mobilisés, vigilants et combatifs.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

« Counting the Cost 2025 : A year of climate breakdown »

Les dix principales catastrophes climatiques ont coûté 122 milliards de dollars en 2025, La Réunion dans le top 10

Le rapport Counting the Cost 2025 de Christian Aid dresse un constat implacable : en 2025, dix catastrophes climatiques ont coûté des milliards et brisé des vies. La Réunion figure dans ce top 10 mondial. Face à l'urgence climatique, l'inaction n'est plus une option : il faut agir maintenant, ici et partout.

L'année 2025 restera comme celle d'un basculement climatique brutal. C'est ce que révèle le rapport de l'ONG Christian Aid, publié ce 27 décembre, au titre sans détour : « Counting the Cost 2025 : A year of climate breakdown ». Derrière les chiffres astronomiques, ce sont des peuples entiers qui paient le prix fort d'une crise qu'ils n'ont pas provoquée.

Sécheresses historiques, cyclones ravageurs, incendies hors de contrôle, pluies diluviennes : les événements climatiques extrêmes ont mis à genoux des territoires sur tous les continents. Selon Christian Aid, les dix catastrophes climatiques les plus coûteuses de l'année ont représenté des dizaines de milliards de dollars de pertes économiques. Mais l'ONG le rappelle avec force : les dégâts financiers ne disent pas tout. Derrière chaque catastrophe, il y a des morts, des familles déplacées, des moyens de subsistance anéantis, souvent dans les régions les moins responsables du dérèglement climatique.

La Réunion au neuvième rang mondial

Parmi ces dix catastrophes mondiales figure La Réunion. Le cyclone Garance, survenu en février 2025, a causé plus d'1,05 milliard de dollars de dégâts, plaçant notre île au neuvième rang mondial des catastrophes climatiques les plus coûteuses de l'année. Ce chiffre doit résonner comme un signal d'alarme. La Réunion n'est pas un territoire périphérique épargné : elle est en première ligne de la crise climatique.

Aux côtés de La Réunion, on retrouve les mégafeux aux États-Unis, les cyclones en Asie du Sud et du Sud-Est, les inondations en Chine, au Pakistan et en Inde, ou encore les sécheresses au Brésil. Christian Aid souligne également que de nombreuses catastrophes, moins assurées et donc moins visibles dans les statistiques financières, ont pourtant eu des conséquences humaines tout aussi dramatiques.

Ce rapport est un acte d'accusation contre l'inaction climatique et l'injustice mondiale. Les pays et territoires qui subissent le plus sont souvent ceux qui ont le moins contribué aux émissions de gaz à effet de serre. La Réunion, territoire insulaire, dépendant et vulnérable, incarne cette injustice.

Agir est une nécessité vitale

Face à ce constat, l'heure n'est plus aux discours creux. Il faut des politiques climatiques ambitieuses, des investissements massifs dans la prévention, l'adaptation et la solidarité, et une reconnaissance claire de la dette climatique des pays les plus pollueurs. À La Réunion comme ailleurs, la mobilisation est indispensable. Le climat n'attendra pas. Agir est une nécessité vitale.

M.M.

Otè

La povreté dann in sistèm ékonomik é sossyal inzist

Néna inn-dé zour dsa mwin la antann dann in radio in moune lété-d'après sak li di-étoné antann bonpé dmoune après plégné pars avèk zot pti rovni lé dir azot pou ariv la fin lo moi, mé li domann ali pou kossa néna in bonpé d'moune i pouss shario dann bann gran sirfass. Donk d'après li néna konm in mistèr. Mé atann azot ! sa té inn fasson pou kritik lo moune i bénéfissyé bann prime noël...

Sirésèrtin, dann son fasson d'kozé, li téi vé dir, final de kont kréol néna de koi ranpli zot boujaron, donk lé pa néssèssèr zot i fé pityé konmsa... Défoi ou lé a d'mandé kossa in pé i konpran sak i éspass vréman dann nout sossyété é prinsipalman son prinssipal défo, in tro gran linégalité rante sak na pwin lo moiyn pou viv normalman é sak néna tro d'moiyn pou amenn inn vi d'pacha.

Si olèrk bate la lang initalman, in pé i partiré rogarde bann shif dsi lo rovni bann rényoné. Pars kan i di la moityé bann zanfàn i viv dann in falmiye pov sa la pa in linvanssion. La pa non pli in l'invanssion kan i di pré d'karant pour san bann famiye rényonèz lé pov é talèr a popré vin pour san demoune i viv dann la mizèr. Sa sé bann shif k'i di é sa la pa ditou in bann shif invarianté. Pars an fète néna dann noute sossyété sak lé né lo bon koté é sak lé né lo mové koté. Sak lé né bonkoté sé konmsi zot i priv azot de rien, é sak lé né mové koté ni pé dir zot i pass lo tan pou aral lo dyab par la ké.

Biensir mi antan in pé après dir sak lé pov, mèm mizèr, sé pars zot la rodé é sak néna lo moiyn sé sak la forssé pou ariv landroi zot lé arivé. Lé tro fassil dir dé shoz konmsa é d'obliye dann kèl sossyété in zist ni viv. Mé la sossyété é son bann règloman d'inzistiss ni pé dir sé in konstrikssion k'i dépann pa d'nou mé lo rézilta d'in sistèm néo-kolonyal ké ni vé, ké ni vé pa, ké ni rojète é ké ni rojète i ki rèss la ziska zordi.

In légzanp : la povreté. Lo tan i pass mé la povreté i diminyé pa. Poitan sé in lobjektif global déssèrtin péi la done azot épi zot la trapé é d'ote la done azot mé zot sistèm lé si tèlman inzist zot lé pa paré pou trapé. Après katrovin zané d'départmantalizassion, nou lé ankor dann sistèm inzist la. Pars okin gouvèrnman La franss, gosh konm droite, la zamé vi sa konm in priorité.

A bon antandèr salu !

Justin